

Conseillers en exercice : 11. Présents : 6. Votants : 9

PRESIDENCE : Michel LECLERC, Maire

PRESENTS : Michel LECLERC, Chantal DUCOURET, Marie-Christine MORIN, Denis ONFROY, Jean-Pierre WICART et Julien BERTOT

ABSENTS : Christine ROBINE a donné procuration à Julien BERTOT
Philippe GOHEL a donné procuration à Michel LECLERC
Jean-Guillaume de TOCQUEVILLE a donné procuration à Denis ONFROY
Gisèle LOZIER a donné procuration à Michel LECLERC, Cyril LEMOIGNE (excusé)

SECRETAIRE DE SEANCE : Julien BERTOT

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Les conseillers ont reçu, avant la réunion, la proposition de schéma départemental de coopération intercommunale, établie par M. le Préfet de la Manche. Celle-ci prévoit la fusion des communautés de communes de La Saire, de St Pierre Eglise et du Val de Saire. Seule la communauté de La Saire est obligée de fusionner, car elle compte moins de 5000 habitants.

Le Maire apporte des informations complémentaires : la fusion des 3 communautés n'augmenterait pas dans les mêmes proportions le nombre des délégués communautaires ce qui ne permettrait plus à toutes les communes d'être représentées. La Communauté de Communes de St Pierre exerce beaucoup plus de compétences que les 2 autres. Les syndicats d'eau et d'électrification seront intégrés à la nouvelle communauté. La nouvelle DGF sera calculée en fonction du nombre d'habitants. Les taux d'imposition des contributions sont supérieurs à St Pierre Eglise mais les bases d'imposition y sont inférieures. La Communauté de Communes de Quettehou a adhéré à l'étude proposée par la Communauté de Communes du Bocage Valognais et, la plupart des ses communes sont attirées par le canton de Valognes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, émet un avis **défavorable** au schéma proposé, pour la raison suivante :

Le conseil souhaite que la communauté de communes du canton de St Pierre Eglise poursuive l'examen de la possibilité de constituer un ensemble plus large. Cette étude devra notamment déterminer les incidences fiscales et financières et présenter des solutions de nature à atteindre les objectifs permettant à chaque territoire d'y trouver ses intérêts partagés et de constituer une structure forte pour les besoins de la population

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Jean-Pierre WICART souhaite que la petite chasse entre les propriétés Bernard ANFRAY et Maurice FOUQUET soit débouchée, pour les randonneurs.
- Le débroussaillage des routes communales est en cours d'exécution.
- Le prix littéraire « Alexis de Tocqueville » sera remis, au château de Tocqueville, le 14 octobre 2011.